

COUR SUPRÊME DU YUKON

Entre

Demandeur

et

Défendeur

CERTIFICAT DE DIVORCE

La présente atteste que le divorce de _____ et de _____, mariés à [*inscrire la ville, le territoire/la province, le pays*] _____ le [date] _____, a été prononcé en vertu de la *Loi sur le divorce* (Canada) dans une ordonnance de la cour, qui a pris effet et dissous le mariage le [date] _____.

Fait le _____

Greffier de la cour